



INSTRUCTIONS AUX CANDIDATS

Année 2019/2020

MASTÈRE SPÉCIALISÉ® SMART MOBILITY

L'inscription se fait directement et uniquement en ligne sur le site :
<http://www.enpc.fr/mastere-specialise-smart-mobility> -> Onglet Admission

L'ensemble des pièces constitutives à votre dossier sera à joindre au format électronique via le formulaire. Pour faciliter votre inscription, nous vous invitons à préparer les pièces ci-dessous avant de soumettre votre dossier en ligne.

Documents à soumettre impérativement via le formulaire en ligne

- Une photo d'identité,
- Une copie de la carte nationale d'identité ou du passeport valide (pour les étudiants étrangers),
- Un curriculum vitae en français ou en anglais
- Une lettre de motivation
- Le questionnaire de motivation (en annexe)
- Lettres de recommandation de vos encadrants académiques ou professionnel (une ou deux),
- Les relevés des notes des 3 dernières années d'études ;
- Une copie certifiée conforme des diplômes exigés (traductions françaises certifiées conformes pour les diplômes étrangers). Pour les diplômes en cours indiquer la date d'obtention prévue et adresser dès que possible les attestations certifiées conformes ;

Conditions d'admission

Profils recevables

- Titulaire d'un diplôme d'ingénieur habilité par la Commission des titres d'ingénieurs (Bac+5) ou
- Titulaire d'un diplôme d'une école de management ou de commerce habilité à délivrer le grade de Master (Bac+5), ou
- Titulaire de diplômes universitaires de niveau Master M2 (ex DEA ou DESS, Bac+5), ou
- Titulaire de diplômes universitaires de niveau M1 ou Maîtrise (Bac+4) et trois années d'expérience professionnelle, ou
- Titulaire de diplômes étrangers de niveaux équivalents.

Candidats en cours d'obtention de leur diplôme

Les étudiants actuellement en cours d'obtention du diplôme requis peuvent déposer un dossier de candidature.

Procédure d'admission des candidats

1. La pré-sélection des candidats est effectuée sur dossier.
2. Les candidats retenus seront convoqués à un entretien au fil de l'eau.
3. La liste des candidats admis à suivre la formation est validée lors d'un jury d'admission.

Tout le suivi de votre candidature (avis sur votre dossier, convocation à un entretien, avis final sur votre candidature) sera réalisé par e-mail. Nous vous prions de vérifier régulièrement votre dossier SPAM au cas où l'un de nos mails s'y trouverait.

Confirmation d'admission

Afin de confirmer leur admission à l'École des Ponts ParisTech, les candidats admis devront respecter les étapes suivantes :

En cas de financement personnel :

- **Renvoyer sous 10 jours**, le contrat de formation professionnelle, puis procéder au paiement d'un acompte de 10% de la formation sous 20 jours.

En cas de financement entreprise :

- **Renvoyer sous 10 jours**, la convention de formation professionnelle ou transmettre une lettre d'engagement d'une entreprise finançant la formation.

Le non-respect de ces échéances entraîne la perte du bénéfice de la sélection, au profit d'un autre candidat placé sur liste d'attente.

Frais de formation

Coût de la formation 2019/2020 du Mastère Spécialisé® :

14 000 € à titre individuel / 17 000 € à titre entreprise

Budget moyen « vie quotidienne » évalué à 840€/mois, hors frais de formation (source UNEF, août 2018)
Attention, les élèves bénéficiant d'un titre de séjour doivent justifier régulièrement de ressources suffisantes, celles-ci sont fixées à 615 euros/mois (*cf. conditions d'obtention d'un titre de séjour étudiant*).

Attention ! Tout dossier incomplet sera refusé.

ANNEXE

QUESTIONNAIRE DE MOTIVATION

Nom :

Prénom :

1- Veuillez exposer, librement et de manière suffisamment développée, les raisons qui vous amènent à demander votre admission au Mastère spécialisé[®]

2- Comment avez-vous connu ce Mastère ?

3- Expérience professionnelle / Stages / Projets effectués :

4- Définissez en quelques lignes vos objectifs professionnels et ce que vous attendez de cette formation :